



QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Sous-traitance chez Orange : l'heure des comptes



Juillet 2026 – IL – DTOF/UPR-PRM

Il aura suffi d'une liquidation judiciaire pour que le château de cartes s'écroule.

Quand Solution 30 a quitté brutalement le territoire du Var et des Alpes-Maritimes, Orange a découvert – ou fait semblant de découvrir – ce que nous disions depuis des années : confier l'essentiel des interventions techniques à un prestataire unique, sans filet et sans véritable plan de continuité, c'est construire sur du sable... voire déconstruire.

Le résultat est visible : des techniciens internes réquisitionnés en urgence sur des périmètres qu'ils ne maîtrisent plus, un dispositif d'astreinte monté à la hâte, un appel au volontariat dans la polémique, des clients livrés à eux-mêmes et des risques psychosociaux qui s'accumulent.

Ce n'est pas une crise. C'est la conséquence logique d'un modèle qui ne pouvait qu'échouer.

Les conséquences d'une externalisation à outrance

Depuis des années, Orange a fait le choix de l'externalisation massive. Présenté comme rationnel et économique, ce modèle a un coût bien réel : perte des compétences internes, dilution

des responsabilités en matière de sécurité et précarisation de milliers de techniciens sous-traitants.

Deux accidents mortels. Des alertes ignorées. Une inspection du travail saisie. Le bilan humain ne peut plus être passé sous silence.

Les exigences de la CFE-CGC

La CFE-CGC construit des dossiers, interpelle la direction en CSE et en CSSCT et exige des réponses précises sur les coûts du « plan Radial », la traçabilité des formations sécurité et les mécanismes d'assurance.

Nous demandons une expertise indépendante sur les contrats de sous-traitance, leurs impacts en matière de santé, de sécurité et d'emploi, ainsi que sur la stratégie d'Orange pour sortir durablement de cette dépendance.

La direction dispose de trois mois pour mettre en place un dispositif pérenne. Nous utiliserons pleinement cette période pour défendre les salariés.

Notre position

Les salariés d'Orange, qu'ils soient internes ou sous-traitants, méritent mieux qu'une gestion permanente de l'urgence. Ils méritent une véritable politique industrielle.

La CFE-CGC sera là pour s'en assurer.

Vos représentants CFE-CGC

LA CFE-CGC ORANGE REVENDIQUE

- La CFE-CGC Orange revendique une réinternalisation progressive des activités stratégiques afin de garantir la qualité de service, la sécurité des interventions et la préservation des compétences internes.



CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !



Eric Hugoning de Labonefon – 06 89 87 16 67
Hakim Yahia – 06 81 77 69 53
Elodie Odin – 06 73 67 56 06
José Bonet – 06 80 17 65 60

Abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
Tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG



cfecgc-orange.org

